

Dossier de candidature

Prix SEES 2023

La Semaine Étudiante de l'Écologie et de la Solidarité (SEES) a vocation à permettre aux étudiant.e.s de mettre en lumière les projets qu'il.elle.s portent ainsi que de sensibiliser et mobiliser la communauté de l'enseignement supérieur sur ces enjeux pour atteindre l'objectif d'une société égalitaire et inclusive, respectueuse des écosystèmes et des populations.

Cette année encore, dans un objectif d'accompagner et de valoriser les projets étudiants portés lors de la SEES, le RESES souhaite décerner un prix à cinq projets.

Les projets pouvant être soutenus devront :

- Être conduit par une association étudiante ;
- Avoir pour public-cible les étudiant.e.s ;
- S'inscrire dans au moins un de ces cinq Objectifs de Développement Durable (ODD) : 2, 3, 10, 11 et 12 ;
- Avoir lieu entre le 13 mars et le 15 avril ;
- Être labellisé.e "SEES" sur la plateforme sees.le-reses.org.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au dimanche 2 avril à 23h59.

Pour chaque prix, le jury sera composé d'un.e partenaire de la SEES, d'un.e membre de l'équipe du RESES et d'un.e étudiant.e. Chaque critère sera évalué de 1 à 5 (5 étant le maximum). Les projets ayant obtenu la plus haute des notes dans chaque catégorie recevront le prix correspondant à son ODD.

Chaque projet remportant la plus haute note de sa catégorie bénéficiera d'un prix financier de 500€, ainsi qu'une valorisation médiatique de son projet. Ce prix sera remis lors de la clôture de la SEES 2023 qui aura lieu le 15 avril à la Maison des Initiatives Etudiantes (MIE) à Paris (75012). Les frais de déplacement des candidat.e.s retenu.e.s pour venir pitcher leur projet devant le jury seront pris en charge par le RESES (une personne par association).

Avant de remplir le dossier de candidature, merci de prendre en compte les éléments ci-dessous :

- Avant de remplir le dossier, assurez-vous d'avoir pris connaissance des [critères d'éligibilités](#) :
- Le projet présenté devra avoir lieu durant la SEES (13 mars au 15 avril) ; il peut donc avoir lieu après l'envoi du dossier.
- Le projet doit être labellisé "SEES" sur sees.le-reses.org
- Les candidatures sont uniquement ouvertes pour les associations étudiantes venant d'établissements d'enseignement supérieur en France Métropolitaine ;



- Les candidat.e.s sont invité.e.s à fournir des pièces complémentaires au dossier (une vidéo de présentation, des photos et autres sont conseillées) ;
- Si vous souhaitez candidater pour plusieurs catégories, merci de le signaler lorsque vous complétez le dossier.

Protection de vos données :

Les données que vous nous transmettez sont uniquement utilisées dans le cadre de la SEES et de ce concours. Une fois le concours terminé, vos données seront supprimées de nos serveurs dans un délai maximum de 2 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celui-ci ou d'une limitation de traitement des données.

- J'accepte que mes données soient utilisées dans le cadre énoncé ci-dessus

[Consulter les modalités et les critères d'éligibilité pour ce concours](#)

**Merci d'envoyer votre dossier à Myllane KEBIR avant le dimanche 2 avril 2023 à 23h59 :
reseau-sud@le-reses.org**

Dans quelle(s) catégorie(s) souhaitez-tu candidater ?

- ODD 2 "Faim 'zéro' "
- ODD 3 "Bonne santé et bien-être"
- ODD 10 "Réduction des inégalités"
- ODD 11 "Villes et communautés durables".
- ODD 12 "Etablir des modes de consommation et de production durables".

Etablissement de rattachement :

Nom de l'association étudiante :

Nom du projet :

Présentation générale du projet :

15 lignes max

Objectif(s) du projet :

10 lignes max

En quoi ce projet te semble-t-il innovant ?

5 lignes max

Selon toi, de quelle manière ton projet permet-il de contribuer à un ou plusieurs Objectif(s) de Développement Durable de ta ou tes catégories ?

5 lignes max

Selon toi, de quelle manière ton projet permet-il de contribuer à l'Objectif de Développement Durable 16 ?

5 lignes max

Comment ton projet pourra permettre au public étudiant de se sentir engagé ou de lui donner envie de s'engager ?

5 lignes max

Quelles sont les actions que tu as mises en œuvre qui peuvent contribuer à sensibiliser le monde étudiant aux enjeux solidaires ?

5 lignes max

Quels sont le ou les partenaire(s) de ton projet ?

5 lignes max

As-tu préparé ce projet avec l'aide d'autres structures (associations étudiantes, étudiant.e.s, établissement, Crous...) ?

Si oui peux-tu nous les citer

- Oui
- Non

En quoi ton projet est-il éco-responsable ?

Merci de préciser la démarche éco-responsable de ton projet



Quelles ressources (matérielles, financières, etc) as-tu utilisé pour créer ton projet ?

Quel sera l'utilisation du prix SEES si ton association est lauréate ?

Le prix SEES a pour but de vous accompagner dans la réalisation de vos projets en lien avec les 17 ODD .

Si ton projet est sélectionné pour participer au prix SEES le 15 avril prochain à Paris, une personne de ton association devra venir à Paris pour présenter le projet devant notre jury. Ce sera également l'occasion de rencontrer les autres associations et leurs projets.

*Nous rappelons qu'une personne **maximum** par association pourra venir à Paris.*

Tous les frais seront pris en charge par le RESES (transports, nourriture, hébergement si besoin). Dès lors, merci d'indiquer les infos de la personne susceptible de venir pitcher l'action :

Nom de la personne :

Prénom de la personne :

Email de contact :

Besoin d'hébergement à Paris (Oui / Non) :

Ville de Départ :

Date de naissance :

Carte jeune (si cette personne dispose d'une carte jeune) :

Début et fin de validité de la carte jeune :

Intolérance/allergies alimentaires :

**Merci d'envoyer votre dossier à Myllane KEBIR avant le dimanche 2 avril 2023 à 23h59 :
reseau-sud@le-reses.org**